S/PV.5791 **Nations Unies**

Provisoire



Conseil de sécurité

Soixante-deuxième année

5791^e séance Jeudi 6 décembre 2007, à 10 heures New York

Président: (Italie)

Afrique du Sud Membres: M. Kumalo

> Belgique M. Verbeke Chine M. Liu Zhenmin M^{me} Itoua Apoyolo Mme Wolcott États-Unis d'Amérique M. Safronkov M. de Rivière M. Christian Indonésie M. Natalegawa M. Suescum Pérou M. Voto-Bernales

M. T. Al-Ansari M^{me} Pierce Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . Slovaquie M. Burian

Ordre du jour

Mission du Conseil de sécurité

Exposé du chef de la mission du Conseil de sécurité au Timor-Leste

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels du Conseil de sécurité. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.

07-62903 (F)



La séance est ouverte à 10 h 40.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Mission du Conseil de sécurité

Exposé du chef de la mission du Conseil de sécurité au Timor-Leste

Le Président (parle en anglais): J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu du Représentant permanent du Timor-Leste une lettre dans laquelle il demande à être invité à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ce représentant à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Santos (Timor-Leste) prend place à la table du Conseil.

Le Président (parle en anglais): Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra un exposé de S. E. M. l'Ambassadeur Dumisani Kumalo, Représentant permanent de l'Afrique du Sud et chef de la mission du Conseil de sécurité au Timor-Leste.

Je voudrais tout d'abord saluer le retour des membres du Conseil et du Secrétariat qui ont pris part à la mission au Timor-Leste.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Dumisani Kumalo, chef de la mission du Conseil de sécurité au Timor-Leste.

M. Kumalo (Afrique du Sud) (*parle en anglais*): L'Afrique du Sud a eu l'honneur de diriger la mission du Conseil de sécurité au Timor-Leste, laquelle comprenait six délégations, à savoir, la Chine, l'Indonésie, la Fédération de Russie, la Slovaquie, l'Afrique du Sud et les États-Unis d'Amérique. La mission a quitté New York le 24 novembre et est rentrée le 1^{er} décembre 2007.

Cette visite avait pour but d'encourager le Gouvernement, le Parlement, les partis politiques et le peuple timorais à continuer à œuvrer ensemble, à pratiquer le dialogue politique et à asseoir la paix, la démocratie et l'état de droit, la réforme du secteur de la sécurité, le développement social et économique durable et la réconciliation nationale dans leur pays. Elle avait également pour objectif de discuter et d'échanger des vues avec les autorités timoraises quant aux voies et moyens d'aider le pays à développer les capacités nécessaires pour faire fond sur la sécurité et la démocratie et sur d'autres progrès accomplis à ce jour, de manifester l'appui sans réserve du Conseil de sécurité à la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) dans le pays et à la présence des Nations Unies au Timor-Leste, et d'évaluer les progrès réalisés sur le terrain quant à la mise en œuvre du mandat de la MINUT.

Au cours de sa visite au Timor-Leste, la mission a rencontré divers interlocuteurs gouvernementaux, y compris le Président, le Premier Ministre et le Ministre des affaires étrangères, des membres de l'appareil judiciaire magistrature, du Parlement national et des parties politiques, dont le chef du principal parti d'opposition. La mission a également eu des échanges avec des organisations non gouvernementales et des représentants des associations de femmes et de jeunes de groupes confessionnels, ainsi que des représentants de la MINUT et d'autres organismes des Nations Unies sur le terrain. La mission a également entendu un exposé de la Force de stabilisation internationale dirigée par l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Le 28 novembre, sur l'invitation du Gouvernement, la mission a participé aux célébrations de la fête nationale d'indépendance du Timor-Leste.

Entre-temps, la mission a effectué des visites sur le terrain dans les districts de Liquiçá et de Baucau à l'extérieur de Dili, afin de prendre connaissance avec les vues et les préoccupations de la population sur le terrain. À Baucau, les membres de la mission se sont rendus dans une école parrainée par l'ONU, où le Programme alimentaire mondial et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) participent à un programme d'alimentation des enfants. La mission s'est également rendue dans un camp de personnes déplacées près de l'hôpital de Dili pour se faire une idée des difficultés auxquelles elles se heurtent.

2 07-62903

La situation politique générale au Timor-Leste demeure calme et stable, mais néanmoins précaire. Suite à la conclusion couronnée de succès des élections présidentielles et parlementaires, qui se sont tenues respectivement en mai et en juin de cette année, le nouveau Gouvernement a récemment achevé ses 100 premiers jours de mandat et les nouveaux ministres et responsables ont entamé leur travail. La mission a constaté que même si le peuple timorais espérait beaucoup, le nouveau Gouvernement s'employait également à mettre en place ses politiques et ses institutions. Lors de notre visite, le Gouvernement était notamment aux prises avec la question du budget national.

Tous les interlocuteurs rencontrés par la mission ont indiqué que le Timor-Leste connaît actuellement la stabilité et la paix. Toutefois, selon plusieurs personnes, les questions relatives aux personnes déplacées, les prétendus « pétitionnaires », à savoir des anciens militaires ayant déserté l'armée, et l'affaire non réglée du Major Alfredo Reinado, qui a quitté l'armée, causent des incertitudes et des divisions au sein de la population et des dirigeants du Timor-Leste.

Au cours des réunions qu'elle a tenues avec ses interlocuteurs, la mission a souligné qu'un dialogue, une réconciliation et une participation politiques étaient nécessaires entre les dirigeants du pays. La mission a remarqué qu'au cœur de ses préoccupations, figuraient les divergences persistantes au sein de la direction politique du pays entre l'Alliance pour la majorité parlementaire (AMP), dirigée par le Premier Ministre Gusmão, et le principal parti d'opposition, le Fretilin, dirigé par l'ancien Premier Ministre Alkatiri. La plupart des interlocuteurs de la mission ont affirmé que ces divergences portent sur la constitutionalité et la légitimité du Gouvernement actuel ainsi que sur sa capacité de gouverner. Il est toutefois encourageant de constater que malgré les divergences politiques qui caractérisent les parties, les 15 partis politiques, y compris le Fretilin, travaillaient ensemble au Parlement et ailleurs pour tenter de relever les défis auxquels fait face leur pays.

La mission a également reconnu que les défis posés à la gouvernance et les conséquences de la crise violente de 2006, et ses répercussions, continuent de tourmenter les dirigeants politiques du pays et de toucher la population du Timor-Leste. Les questions non réglées des pétitionnaires, le sort d'environ 100 000 personnes déplacées, qui sont actuellement

installées dans environ 53 camps, et le fait que le pays continue de faire face à des défis humanitaires et socioéconomiques, sont liées à ce qui précède.

S'agissant des capacités dont disposent les institutions étatiques, la mission a constaté que le Timor-Leste faisait face à des difficultés liées à la faiblesse des institutions, à l'insuffisance des capacités et à des difficultés sur le plan de la gouvernance.

La mission a insisté sur le fait que le peuple timorais et ses dirigeants avaient la responsabilité collective de trouver des solutions à leurs difficultés. À court terme, il est indispensable que le Gouvernement du Timor-Leste œuvre de concert avec l'ONU et la internationale pour améliorer conditions de vie des personnes déplacées. À cet égard, la mission a souligné à de nombreuses reprises qu'il était nécessaire que les Timorais prennent en main leur destin, qu'ils mènent un dialogue politique et un processus de réconciliation et qu'ils prennent part de manière continue au règlement de ces problèmes. Il est apparu clairement que le peuple timorais est le mieux placé pour faire face aux difficultés auxquelles se heurte son pays. Malgré ces défis, la mission a été encouragée par le bon fonctionnement démocratique au Timor-Leste.

S'agissant des questions de réforme dans le secteur de la sécurité, la mission et ses interlocuteurs timorais ont convenu que les secteurs judiciaire et de la sécurité avaient besoin d'être renforcés. Dans ce contexte, la mission a pris conscience, grâce aux échanges qu'elle a eus avec ses interlocuteurs, que la crise de 2006 résultait des difficultés rencontrées au sein des deux institutions chargées de la sécurité, à savoir la police nationale du Timor-Leste et les Forces armées du Timor-Leste. La mission a souligné qu'il institutions et était urgent de réformer ces indispensable que le Gouvernement élabore une stratégie à cette fin.

Dans l'intervalle, la mission a noté que, même en reconnaissant le rôle important joué par l'ONU et les forces de sécurité internationales dans leur pays, certains interlocuteurs attendaient de ces organismes internationaux qu'ils respectent la culture et les institutions locales et réservent aux Timorais un espace leur permettant de prendre en main certaines activités opérationnelles. La mission a également exprimé l'espoir de voir le rôle de la police de l'ONU réexaminé pour garantir des résultats optimaux. Dans

07-62903

ce contexte, la mission a reconnu qu'il était nécessaire de dépêcher une équipe d'experts du Département des opérations de maintien de la paix pour évaluer la situation et les moyens de l'améliorer.

S'agissant du rôle de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT), tous les interlocuteurs de la mission ont souligné qu'il importait de maintenir la présence de la MINUT et de l'ONU au Timor-Leste. Tous ceux que nous avons rencontrés ont demandé le maintien de la présence de la MINUT dans le pays. La mission a insisté, auprès de tous ses interlocuteurs, sur le fait qu'il était essentiel de tirer parti de la présence de l'ONU pour parvenir à l'autonomie et l'autosuffisance. La mission a félicité la MINUT du travail qu'elle a accompli au Timor-Leste de manière continue et a rappelé qu'il appartenait au Conseil de sécurité d'examiner la prorogation du mandat de la MINUT lorsqu'il expirera le 28 février 2008.

Enfin, il vaut la peine de signaler que le pays s'est bien remis de la crise violente de 2006, et qu'avec l'appui de la communauté internationale, il est même parvenu à organiser, préparer et tenir des élections présidentielles et parlementaires libres et équitables cette année même. Malgré les problèmes liés aux résultats des élections parlementaires, un nouveau gouvernement est en place, des partis politiques sont représentés au parlement et la société civile semble s'épanouir.

D'autre part, le pays fait face à des difficultés considérables liées aux divergences politiques parmi les dirigeants s'agissant de régler les problèmes graves auxquels se heurte le pays, tels que les difficultés socioéconomiques liées à la pauvreté et au chômage généralisés. Dans le domaine humanitaire, le sort tragique des personnes déplacées continue de représenter une lourde tâche à laquelle la population et le Gouvernement du Timor-Leste doivent s'atteler.

Malgré ces problèmes, la mission a quitté le Timor-Leste convaincue que le pays est sur la voie de jouer de nouveau son rôle de pays pacifique, stable, uni et prospère.

Pour terminer, je voudrais exprimer ma sincère reconnaissance aux représentants de la Chine, de l'Indonésie, de la Fédération de Russie, de la Slovaquie et des États-Unis d'Amérique pour l'appui sans faille et la patience à toute épreuve dont ils ont fait montre au cours de la mission.

Au nom de mes collègues qui ont participé à la mission, je voudrais remercier le Gouvernement et le peuple timorais de leurs hospitalité, assistance et coopération, ainsi que tout le personnel de la MINUT de nous avoir fourni l'appui nécessaire au cours de la mission du Conseil de sécurité au Timor-Leste. Nous tenons en particulier à signaler l'appui précieux que nous a apporté le Gouvernement indonésien s'agissant d'aider la délégation à passer sans obstacle au Timor-Leste.

Enfin, je ne saurais conclure sans remercier l'équipe d'appui composée de M^{me} Norma Chan, M. Signe Jepsen, M^{me} Vijayalakshmi Menon, M^{me} Paula Gonçalves et M. Troels Erichsen, membres du Service du Secrétariat du Conseil de sécurité, pour les efforts inlassables et l'appui constant dont ils ont fait montre au cours de la phase des préparatifs et durant la mission. Nous les remercions de leurs inlassables efforts menés dans un esprit professionnel.

Le Président (parle en anglais): Je remercie l'Ambassadeur Kumalo de son exposé très intéressant et très précis. Je pense que les éléments de fond politiques dont ils nous a fait part, ainsi que ce que nous avons pu lire dans la presse à propos de la manière dont il a été accueilli et de l'importance que les Timorais ont attaché à sa mission, confirment toute la pertinence et la sagesse de la décision du Conseil d'envoyer la mission au Timor-Leste. Ce ne sera pas avec une composition à 15 membres, mais je suis convaincu – et, bien entendu, je parle en ma capacité nationale – qu'il faut de plus en plus de missions de ce type, qui arborent le drapeau de l'Organisation des Nations Unies et montrent combien l'ONU est proche des pays concernés.

Au nom de l'ensemble du Conseil, je tiens à exprimer notre gratitude et notre vive reconnaissance à tous les membres de la mission du Conseil de sécurité, dirigée avec tant de brio par l'Ambassadeur Kumalo, pour la manière dont ils se sont acquittés de leurs importantes responsabilités au nom du Conseil. Je voudrais aussi joindre ma voix à celle de l'Ambassadeur Kumalo pour remercier le Secrétariat de l'aide inestimable qu'il a apportée pour assurer le succès de la mission.

Je donne maintenant la parole au représentant du Timor-Leste.

M. Santos (Timor-Leste) (parle en anglais): Je saisis cette occasion, Monsieur le Président, pour vous

4 07-62903

féliciter de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de décembre et vous assurer du plein appui de ma délégation. Je voudrais aussi exprimer la reconnaissance de ma délégation à votre prédécesseur, l'Ambassadeur Natalegawa, pour la manière efficace et admirable dont lui-même et son équipe ont dirigé les délibérations et travaux du Conseil au cours du mois de novembre.

Par votre intermédiaire, Monsieur le Président, permettez-moi d'exprimer au nom du Président, du Gouvernement et du peuple du Timor-Leste, notre plus profonde gratitude pour avoir eu l'honneur de recevoir la récente visite du Conseil de sécurité dans notre pays, sous la direction de l'Ambassadeur Kumalo de l'Afrique du Sud.

Nous sommes particulièrement reconnaissants aux membres du Conseil qui ont visité notre démocratie naissante d'avoir enduré les longues heures de voyage et de nous avoir consacré leur temps précieux en voyageant vers l'un des pays les plus éloignés de la dynamique ville de New York.

Même si des progrès considérables ont été accomplis depuis la crise d'avril 2006, les défis auxquels le Timor-Leste fait face restent gigantesques, et par conséquent, même si nous nous félicitons de l'atmosphère d'amélioration globale de la paix et de la sécurité, le laisser-aller n'est pas de mise, pas plus qu'une autre célébration prématurée. Je tiens à assurer le Conseil que le Président de la République, le peuple et le Gouvernement du Timor-Leste faisons de notre mieux et que nous voulons tous consolider la paix et la stabilité, premièrement, afin de libérer notre peuple de la pauvreté et, deuxièmement mais tout aussi afin important, de soulager l'ONU de responsabilités à cet égard.

Dans son discours devant l'Assemblée générale au cours du débat général à la soixante-deuxième session, le Président de la République, M. Ramos-Horta, a reconnu que la communauté internationale a à faire face à un certain nombre de situations critiques de par le monde qui sont plus graves et revêtent une importance stratégique bien plus grande, avec davantage de conséquences pour la paix et la sécurité régionales et mondiales, que la situation au Timor-Leste.

Le Timor-Leste ne veut pas créer une culture de la dépendance. Nous avons été dépendants d'autrui pendant bien trop longtemps. En fait, nous n'avons jamais lutté pour être dépendants mais pour parvenir à une autonomie durable et à l'indépendance. La période actuelle est un moment au cours duquel nous avons besoin d'être interdépendants vis-à-vis de nos amis de la communauté internationale, à travers les principaux mécanismes multilatéraux de l'ONU, et nous avons encore besoin d'appui dans la consolidation de notre objectif. C'est pourquoi, je peux dire que l'action continue de l'ONU importe beaucoup pour stabiliser davantage la situation, renforcer nos institutions nationales et consolider la paix et la démocratie.

Pour terminer, je tiens à redire notre gratitude la plus sincère au Conseil de sécurité pour nous avoir honorés de sa visite, et je voudrais remercier les membres de l'équipe, et en particulier les membres du Secrétariat qui ont accompagné la mission au Timor-Leste et ont préparé la voie au succès de la visite.

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de son examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 10 h 35.

07-62903